



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 26 septembre 2019

Conseillers communautaires en exercice: 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 2.11, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17, 6.18, 6.19, 6.20, 6.21, 6.22, 6.23, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h30.

Etaient présents: Amagney: M. Thomas JAVAUX (jusqu'au 4.1) Audeux: Mme Françoise GALLIOU (jusqu'au 7.5) Avanne-Aveney: Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon: M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT (à partir du 6.2), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT (a partir du 6.2), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir du 1.1.1), M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 1.1.1), M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 0.3), M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.1), Mme Béatrice FALCINELLA (à partir du 1.1.1), M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Philippe GONON (à partir du 1.1.1), M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 7.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), Mme Danielle POISSENOT (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SERBAH Mme Catherine THIERAUT (à partir du 1.1.1) Mme Anne VIGNOT Mme Sylvie WANI IN Mme Mina SEBBAH, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure: M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.1) Bonnay: M. Gilles ORY Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.1.1) Busy: M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs: M. Didier PAINEAU Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze: M. Gilbert PACAUD Champagney: M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins: M. Florent BAILLY Chaucenne: M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux: M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc: Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon: M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Devecey : M. Michel JASSEY Fontain Mme Martine DONEY, M. André AVIS Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille Mme Martine DONEY, M. Andre AVIS Francis: Mme Françoise GILLE I suppleante de M. Claude PREJONI Geneuille M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes: Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine: M. François LOPEZ La Vèze Mme Catherine CUINET (à partir du 1.1.1) Les Auxons: M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle M. Daniel HUOT Miserey-Salines: M. Marcel FELT Montfaucon: M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château M. Pascal DUCHEZEAU Morre: M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1) Nancray: M. Vincent FIETIER Noironte Claude MAIRE Osselle-Routelle: Mme Anne OLSZAK Palise: Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey Mme Catherine BARTHELET Pirey: M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français: M. Yves MAURICE Pugey M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.1) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 5.3), M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Vieilley: M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges: M. Jean-Claude ZEISSER

Etaient absents :

Besançon: M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE Boussières: M. Bertrand ASTRIC Champoux: M. Philippe COURTOT Chevroz: M. Yves BILLECARD Deluz: M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin: M. Yves GUYEN La Chevillotte: M. Roger BOROWIK Larnod: M. Hugues TRUDET Le Gratteris: M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON Mazerolles-le-Salin: M. Daniel PARIS Merey-Vieilley: M. Philippe PERNOT Novillars: M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans: M. Arnaud GROSPERIN Saône: M. Yoran DELARUE TIM. Alain LORIGUET Throsics: M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans: M. Arnaud GROSPERIN Saône: M. Joan Claude CONTINI M. Alain LORIGUET Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD Vaire: M. Jean-Noël BESANCON Venise: M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins: Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

Mandants: F. GALLIOU (à partir du 8.1), P. BONNET, E. BRIOT, D. DARD, C. DEVESA, A. GHEZALI, M. LEMERCIER (à partir du 6.2), C. MICHEL, R. REBRAB, R. STHAL, Y. BILLECARD, F. TAILLARD, Y. GUYEN, H. TRUDET, JM. BOUSSET, A. LORIGUET

Mandataires: B. VOUGNON (à partir du 8.1), J. GROSPERRIN, C. LIME, K. ROCHDI, A. POULIN, M. ZEHAF, G. CHALNOT (à partir du 6.2), N. BODIN, S. WANLIN, E. ALAUZET, G. ORY, R. STEPOURJINE, M. FELT, A. FELICE, F. BAILLY, C. MAGNIN-FEYSOT

Délibération n°2019/004873

Rapport n°1.2.3 - Ajustement technique suite à une procédure de recrutement sur un poste non permanent (Département Architecture et Bâtiments)

Ajustement technique suite à une procédure de recrutement sur un poste non permanent (Département Architecture et Bâtiments)

Rapporteur: Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission: Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire

« Charges de personnel » Budget principal

Résumé:

Suite à la création du poste d'Ingénieur chargé d'opérations au sein du Département Architecture et Bâtiments, une procédure de recrutement a été lancée. Il est proposé de retenir la candidature d'une personne contractuelle et de définir les conditions de son recrutement.

Suite à la création d'un poste non permanent, le poste de catégorie A d'Ingénieur chargé d'opérations au sein du Département Architecture et Bâtiments, a été déclaré vacant. Aussi, une procédure de recrutement a été engagée afin de pourvoir cet emploi. A cet effet, il a été procédé à une large publicité.

L'Ingénieur chargé d'opérations a notamment les missions suivantes :

- intervenir sur des opérations du Campus de la Bouloie à Besançon intéressant l'Université de Franche-Comté et ses partenaires dans le cadre du contrat de développement métropolitain porté par la Région Bourgogne - Franche-Comté avec le concours du Grand Besançon. Il s'agit de piloter les opérations suivantes :
 - construction d'un bâtiment neuf pour l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté (ISI-FC),
 - réhabilitation d'une Bibliothèque Universitaire (BU) et reconversion en « Learning Centre »,
 - construction d'une Maison des Sports au sein du programme Area Sport,
 - réhabilitation et mise à niveau d'éléments de patrimoine de l'Université notamment le laboratoire de Métrologie et un bâtiment de Droit.
- assurer le management de projets depuis la fin de programmation (en cours) et la passation des marchés de Maîtrise d'œuvre jusqu'au parfait achèvement des travaux sur un volant d'opérations représentant un investissement total de l'ordre de 20,86 M € HT Toutes Dépenses Confondues,
- conduire les opérations de construction / réhabilitation / restructuration en maitrise d'œuvre externe jusqu'au terme de l'année de parfait achèvement :
 - réaliser, participer et/ou suivre les études de faisabilité et d'opportunité,
 - préparer les cahiers des charges pour les études préalables et les missions de maîtrise d'œuvre,
 - participer et suivre les procédures d'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux ainsi que les missions techniques associées (programmiste, contrôle technique, coordination sécurité, etc.),
 - conduire les procédures de consultation des entreprises et d'analyse des offres, gérer les délais.
 - assurer le suivi des travaux en qualité de représentant du Maître d'Ouvrage,
 - participer à la mise en service de l'équipement,
 - réaliser les bilans d'opérations et leur évaluation.
- gérer financièrement, administrativement et juridiquement les opérations en étroite collaboration avec les services concernés,
- assurer des missions transversales permettant d'améliorer la qualité de la maîtrise d'ouvrage,
- assister le chef de projet dans l'exercice de ses missions,
- coordonner les directions pour mener à bien des actions transversales,
- apporter aux communes l'appui qu'elles sollicitent pour la réalisation de leurs investissements, en relation avec les élus municipaux concernés.

La personne retenue à l'issue de cette procédure de recrutement est titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Architecte (Master 2) et dispose d'une expérience professionnelle de 8 ans dans le domaine de la construction. Toutefois, celle-ci n'est ni titulaire, ni lauréate inscrite sur liste d'aptitude.

En l'espèce, le recours à un agent contractuel est justifié notamment en raison des besoins du service, dans le cadre des opérations du Campus de la Bouloie.

Il convient en conséquence de définir les conditions de son recrutement.

Considérant notamment :

- la déclaration de vacance de l'emploi,
- les besoins de continuité du service.

Eléments du recrutement :

- contrat de droit public,
- durée de trois ans à compter du 01/10/2019,
- travail à temps complet,
- rémunération en référence au grade d'ingénieur,
- régime indemnitaire dans les conditions prévues par la délibération du Conseil Districal du 15 octobre 1994 et du Conseil Communautaire du 25 juin 2009 (niveau 3 du grade d'ingénieur).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste non permanent d'Ingénieur chargé d'opérations au sein du Département Architecture et Bâtiments, à temps complet.
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAVLIEU 1er Vice-President

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 103 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 0